

Ans infos

PERIODIQUE COMMUNAL MENSUEL D'INFORMATION - OCTOBRE 2011

N°223



Jean-François Bourlet, Président du C.P.A.S en charge des Affaires économiques, du Commerce et des Classes Moyennes

“La **PREMIERE PHASE DE L'ETUDE** sur le **COMMERCE ANSOIS** est bouclée”

Francy Dupont, Echevin de l'Environnement et de l'Energie

“**OPÉRATION MAZOUT**, de 450.000L en 2010 à 590.000L en 2011. Un gain de **65 Euros** par ménage”

La commune d'Ans **au service** de ses **citoyens!**

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale sans "passe-droits" et de manière totalement apolitique?

Pour ce faire, le

N° VERT 0800 43 000

répond à vos attentes quelles que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement gratuit est accessible du lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).

Pour information, un accusé de réception sera envoyé aux citoyens le jour même; les services concernés disposent quant à eux de 5 jours calendrier pour soumettre un projet de réponse circonstancié à leur Echevin respectif.

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également accessible 24h/24.

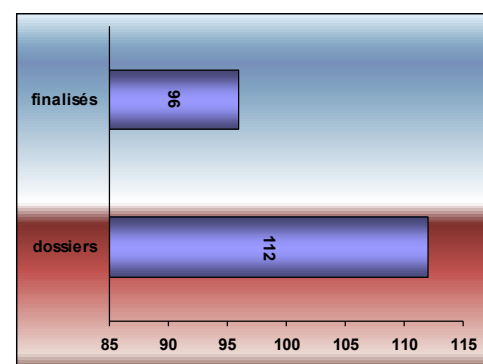
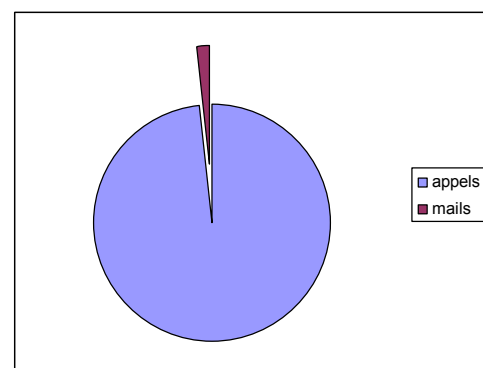
Parce qu'Ans Nouveau, c'est le vrai bon sens!



Quelques **chiffres:**

**En date du 3 octobre 2011,
le service de Coordination générale
totalisait 778 appels et a reçu 13 courriels.**

Tous les appels entrants ne nécessitent pas la création d'un dossier spécifique. A ce jour, 112 dossiers (dont 96 finalisés) ont été réalisés (traitement des demandes citoyennes, entretien, réparations,... en relation avec les services communaux et les Echevins compétents, information aux citoyens sur les activités communales ou autres, aider le citoyen à répondre à des questions communales, enlèvement des déchets, services communaux à contacter,...).



COORDINATION GENERALE
0800 43 000 - ans.nouveau@ans-commune.be

Le mot du **Bourgmestre**

Les beaux jours semblent être derrière nous et l'automne se rappelle à notre bon souvenir.

Mais il est encore temps de penser à faire briller le soleil pour votre portefeuille avec **l'énergie photovoltaïque**. Là où la Commune continue à vous aider à faire rentrer le soleil chez vous, l'aide de la Wallonie met le cap sur de moins beaux horizons (p.11).

L'automne vous obligera sans doute, si ce n'est déjà fait, à rallumer votre chaudière et à vous inquiéter de vos réserves d'énergie fossile. Pendant que nous économisons du carburant lors de la **Journée sans voiture** (p.15), la dernière campagne communale d'**achat groupé de mazout** faisait le plein. Elle a permis aux plus prévoyants de faire de substantielles économies (p.10).

Si la saison froide pointe le bout de son nez et vous incite à vous calfeutrer, n'en faites rien et profitez-en pour faire un petit tour du côté du Château de Waroux pour découvrir une **nouvelle exposition** dont l'échevinat de la Culture a le secret (p.4-5).

L'approche des fêtes de fin d'année est également un bon moment pour se pencher sur l'état du commerce ansois. L'Échevin des Affaires économiques et du Commerce s'est penché pour vous avec ses services sur la première phase de **l'étude sur le commerce** de notre commune (p.8-9).

A peine sorti de la très populaire **fête des pensionnés et prépensionnés** (p.14), l'Échevin Huygen se soucie de votre forme et lance une série de **conférences « santé »** (p.12-13).

L'Échevinat des Travaux fait du bon boulot et prévoit pendant ce temps l'arrivée de l'hiver en remettant de **nombreuses routes en état** (p.16-17).

Si ces quelques perspectives hivernales vous donnent froid, réchauffez-vous à la lecture du compte-rendu du voyage chez nos amis français, organisé dans le cadre du **jumelage** entre la Commune d'Ans et le Pays d'Ans en Périgord (p.20-21).

Au rayon des festivités communales, un des derniers rendez-vous incontournables de l'année est sans conteste la fête familiale de **Walloween** qui se tiendra le **29 octobre place des Anciens Combattants**. Revêtez vos plus beaux costumes de sorcières et venez nombreux festoyer durant la marche aux flambeaux et à la fête qui s'ensuivra dans le parc d'agrément de la rue de la Résistance.

Bonne lecture !



Stéphane MOREAU,
Bourgmestre

Réalisation: Altavia Benelux 2011
Imprimé sur du papier respectueux de
l'environnement

“120.000 personnes dont 40.000 enfants ont déjà visité les expositions du château”.



La belle aventure du **Château communal de Waroux** se poursuit avec l'exposition de **Marc Chagall**

Monument du passé par excellence, le château de Waroux est certes classé au Patrimoine exceptionnel de Wallonie, mais est aussi, plus que jamais, un outil extraordinaire au service de la promotion de l'art sous toutes ses déclinaisons, ainsi qu'un formidable espace exploité lors d'organisations populaires telles que spectacles musicaux, théâtraux ou autres reconstitutions historiques.

Aujourd'hui, le château de Waroux a conquis ses lettres de noblesse, en matière d'art et de culture, en attirant de plus en plus de monde, des visiteurs qui viennent de plus en plus loin et qui surtout reviennent à toutes les expositions, ce qui est indéniablement un gage de qualité et de reconnaissance.

Après avoir accueilli en ses murs les œuvres et les univers artistiques de FOLON, RODIN, ROPS, BURY, MIRO, MATISSE, SALAZAR et WAXWEILER, après avoir ouvert ses portes aux mystères de la franc-maçonnerie et avoir pénétré le mythe de John Fitzgerald Kennedy, le château communal de Waroux

accueille maintenant CHAGALL et son monde onirique.

Placer l'art à la portée de tous, telle est l'ambition de la Commune d'Ans dans le cadre du programme d'expositions qu'elle élabore au château de Waroux. Nous y parvenons notamment avec le concours d'un citoyen ansois, l'historien de l'art et organisateur d'expositions Jean-Christophe HUBERT, qui vous propose des œuvres exceptionnelles, originales et lithographiques, présentées dans une scénographie intelligente et merveilleusement adaptée aux charmes du château. Des œuvres commentées par des guides passionnés et un audioguidage complet, incluant un parcours spécifique pour les enfants et offrant aux enseignants des outils pédagogiques performants... C'est la recette du succès des expositions développées au château de Waroux, nous permettant d'afficher un résultat plus que satisfaisant : 120 000 visiteurs ont foulé les parquets du château, dont 40 000 visiteurs scolaires !

Lors de l'acquisition de ce site hors du commun, le Collège communal avait pour objectif l'appropriation collective du patrimoine afin d'en faire bénéficier un maximum d'Ansois. Sans équivoque possible, le challenge a été atteint, ce dont je suis particulièrement fier. Je tiens d'ailleurs à ce propos à souligner l'extraordinaire travail réalisé par les agents des services de la Culture, des Travaux et du Patrimoine, qui se mobilisent tant pour l'organisation des événements que pour l'entretien du site.

Mais qui n'avance pas recule et, loin de moi l'envie de m'arrêter là... C'est la raison pour laquelle de nombreux autres projets sont à l'étude, qu'il s'agisse d'expositions d'envergure ou de spectacles.

Mais dans l'immédiat, je vous invite à découvrir l'exposition CHAGALL et les événements proposés en marge de celle-ci. Bonne visite à toutes et tous.

Jean-Christophe Hubert et le Château de Waroux : une grande histoire d'Amour !

Ans-Infos a rencontré pour vous, Jean-Christophe Hubert, concepteur de l'Exposition « Marc Chagall : des rêves aux souvenirs » organisée en collaboration avec l'Echevinat de la Culture d'Ans, qui ouvrira ses portes du 22 octobre au 13 mai 2012 au Château de Waroux. Mais d'abord quelques lignes de présentation du personnage :

Curriculum vitae : Diplômé de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège en Histoire de l'Art et Archéologie, chercheur à l'Université de Liège en section Histoire de l'Art moderne et contemporain, Jean-Christophe Hubert ne vit que pour l'art ; il détient à son actif pas moins d'une petite quarantaine d'expositions dont notamment celle consacrée à Léonard de Vinci (Bruxelles 2007) et la dernière en date, « SOS Planet », dans la gare des Guillemins, dont le succès international n'est plus à rappeler. A cela viennent s'ajouter les multiples expositions à Waroux qui, depuis lors, ont fait la réputation du lieu en matière culturelle. 48 articles ou livres en rapport avec l'histoire de l'Art ont également été signés de sa main...

Ans-Infos - Comment a débuté cette histoire entre le château de Waroux et vous ?

J-C H - En acquérant le site de Waroux en 2005, le Collège communal, tout comme les responsables des Services culturels locaux, avaient détecté l'important potentiel de l'endroit en matière d'exposition. C'est la raison pour laquelle j'avais alors proposé l'organisation d'une première exposition dédiée à Folon qui fut le déclic de cette grande histoire culturelle et de cette étroite collaboration entre l'Echevinat de la Culture et moi-même.

Ans-Infos - Par rapport aux dernières expositions présentées, à quel niveau se

situe celle-ci, consacrée à Marc Chagall ?

J-C H - Un de mes premiers objectifs est de ne jamais laisser le public, c'est la raison pour laquelle, au niveau artistique, des artistes ou des thèmes diamétralement opposés ont été présentés à Waroux. L'autre objectif et non des moindres est d'élever sans cesse la qualité ; cette exposition « Chagall » va pouvoir rivaliser sans complexe avec d'autres expositions d'envergure nationale.

Ans-Infos - En quoi va consister cette exposition ?



J-C H - Si pour Miro, nous n'avions que des lithographies, dans le cas présent, nous annonçons avec fierté la présentation d'une magnifique collection de dessins originaux totalement inédits, qui vont ravir les amateurs du genre... Pas moins de 120 œuvres seront présentes, classifiées par thèmes tels que les amoureux, Paris, la tradition juive, les animaux, les fleurs etc...



Ans-Infos - D'où proviennent ces originaux ?

J-C H - Ils proviennent de collections privées, du musée national Marc Chagall, des musées d'art moderne de Dunkerque et de Gravelines, du musée Jean de la Fontaine ou encore du musée des Lettres et Manuscrits de Paris et Bruxelles. Dernière chose à souligner au niveau qualitatif, le catalogue de l'exposition est réalisé par les Editions « Avant propos » dont le Directeur n'est autre qu'Hervé Gérard, Président de la Foire du Livre de Bruxelles.

Ans-Infos - Une des raisons qui explique le succès de vos expositions au château de Waroux est, sans conteste, la vulgarisation de l'art et ce tant pour les adultes néophytes, que pour les enfants. Qu'en est-il pour cette exposition «Chagall» ?

J-C H - Au château de Waroux, on ne veut pas faire comme dans les autres musées, on veut faire autre chose et visiblement le succès est au rendez-vous. Je voudrais à ce propos souligner l'étroite collaboration établie avec Thomas Cialone, l'Echevin de la Culture, et ses services. Communiquer et créer sur ce thème n'est jamais facile, mais dans le cas présent nous sommes toujours sur la même longueur d'ondes... On ne change pas un concept qui gagne, raison pour laquelle des dossiers spéciaux pédagogiques et didactiques sont prévus pour les plus jeunes, car l'accès à la découverte et l'initiation à l'art doivent se faire le plus tôt possible...



Près de 200 personnes avaient assisté au vernissage de l'exposition Waxweiler en septembre dernier, ce qui confirme l'engouement du public à l'égard des manifestations et expositions organisées à Waroux par l'Echevinat de la Culture.



Thomas Cialone, Premier Echevin,
Echevin de la Culture,
Président du Centre Culturel



Agenda Centre culturel d'Ans

Y a pas d'léz'Arts
Du 9 au 30 Octobre
« Recueillement »
<http://www.laurenceskivee.be>



Dimanche 23 octobre à 15h
& Lundi 24 octobre à 13h30,
en scolaire.

De l'aube au crépuscule / Une histoire de la lumière.
Une conférence-concert par un scientifique spécialiste de la lumière mais également violoniste et une musicienne violoncelliste.
Jérôme Loïc : physicien et violoniste.
Claire Goldfarb : violoncelliste
Musiques : Bach, Goldfarb...
La musique pour prolonger la pensée et, peut-être, pour percer quelques mystères.
La lumière « émise » par la terre transporte aussi vers l'univers la trace de la vie sur notre planète.
Où en est-on dans sa connaissance ?
Promenade dans un monde particulier, un monde où la lumière rencontre une aile de papillon.
Dans le cadre de la manifestation Y PAS D'LEZARTS
Paf : 5€ / Durée : 1h15 / Dès 15 ans

Du 24 au 28/10, l'artiste Antoine Vanimpe animera, au Centre culturel, des ateliers artistiques pour les enfants de 10 à 12 ans.
Animations gratuites pour les écoles de l'entité.
Info et réservation : Catherine Mossay
04/247 73 36
cmossay.cca@skynet.be

du 22 octobre 2011 au 13 mai 2012
Château de Waroux, rue de Waroux 27, 4432
Ans - Alleur
Exposition Marc Chagall
Des rêves aux souvenirs...

Dimanche 23 Octobre à 11h00
Château de Waroux, rue de Waroux 27, 4432
Ans - Alleur
Apéro au Château
Dans le cadre de l'exposition Chagall Récital de mélodies belges.
Comme à son habitude, toujours à la recherche d'originalité,
Annick Van de Walle vous fera découvrir les richesses musicales de notre patrimoine en mettant à l'honneur des compositeurs belges tels que J.Jongen, A. De Boeck, R. Defossez, F. De Bourguignon, J.Absil...
Jamais enregistrées pour la plupart, ces mélodies méritent pourtant d'être découvertes.
Paf : 8€
Pour tout renseignement : 04/247 72 73
Echevinat de la Culture de la Commune d'Ans

Vendredi 28 octobre à 19h00
Multi-Culturo-Bouffe
Lors d'une soirée gourmande et festive, partez à la découverte du monde! Plus de dix pays représentés.
Espace enfants encadré : clown, jeux divers
Danse orientale, musiques et orchestre participatif avec « Djemberidoo » et « Fanfoireux »
Parce que vivre ensemble est une aventure formidable...



Menu complet de dégustation :
Adulte : 12€ , moins de 12 ans : 7€
Uniquement sur préventes, au plus tard pour le 20 octobre

Samedi 29 Octobre dès 14h30
Cécilia
Un stage de danse folk, premiers pas, pour apprendre les danses les plus connues : andro, hanter-dro, scottisch, valse, bourrée, cercle circassien, gigue, ...
Une pause repas...et un bal animé par "Cécilia"
www.myspace.com/ceciliafolk

Stage de danse : 10€ (inscription obligatoire)
Repas BBQ, possibilité menu végétarien:12€ (inscription obligatoire)
Bal : 8.50€ non membre / 7€ membre.
Réduction si on prend le tout !
infos : 0476/31 05 63 (Eddy) - www.rzf.be
Rif'Zans l'Fiesse, Danses et Musiques traditionnelles

Vendredi 4 Novembre, à 20h30
Jazz al'Trappe : Joachim Schoenecker Trio
Joachim Schoenecker Guitare
Bart de Nolf basse
Mimi Verderame Batterie

« En parfaite emathie avec sa rythmique, il marie, avec intelligence, sens du rythme et lyrisme mélodique : un musicien d'expérience à découvrir. »
Paf : 8€ / 6€ (Membre CCA & prévente) / 1,25€ (art.27)



OPERETTE de Francis LOPEZ "4 jours à Paris"

Sous la direction de Mady URBAIR

Centre Culturel d'Ans
Place des Anciens Combattants - Alleur
Dim. 30 octobre 2011 - 15 h

Paf : 8 € - Prévente : 6 €
Administration communale d'Ans - Echevinat de la Culture
Renseignements : 04/247 72 74



Une organisation de l'Echevinat en collaboration avec la Commune d'Ans



EXPOSITION CONNAISSANCE DES ARTISTES ANSOIS

Peintures - sculptures - artisanat

salle "Henriette Brenu"
rue Gilles Magnée à Ans
11 > 16 NOV. 2011
14 > 18 H.

Entrée gratuite



HALLOWEEN A ANS

Marche aux flambeaux Sam. 29 oct. 2011

Départ à 19h30
> Centre Culturel d'Ans, Place des Anciens Combattants
< Retour au parc d'agrément d'Alleur, rue de la Résistance

Animations, contes et légendes de chez nous, grand feu d'artifices.
Le vin chaud "maléfique", le chocolat chaud "infernale" et la soupe aux potirons ensorcelée seront offerts à tous les participants.

Organisation : Echevinat des Affaires économiques, des Affaires culturelles et de l'Environnement - Commune d'Ans



Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge de l'Urbanisme, des Affaires économiques, du Commerce et des Classes Moyennes :

Etude sur le commerce: « Ans, un maillon qui compte dans le commerce de l'agglomération liégeoise ! »

Confronté aux réalités du terrain commercial ansois, aux cellules commerciales vides, à la mutation des types de commerces et aux demandes régulières d'implantation de nouvelles grandes et moyennes surfaces commerciales ou de centres commerciaux, les autorités communales ont souhaité disposer d'outils leur permettant d'agir au mieux de notre économie.

C'est ainsi que l'élaboration d'une étude sur le commerce ansois a été confiée en 2010 au Service de Géographie Economique Fondamentale et Appliquée (SEGEFA) de l'Université de Liège. Le SEGEFA l'élabore en collaboration avec l'Agence de Développement Local (ADL) et le service des Affaires économiques de notre commune.

Celle-ci vise à :

- Faire une photo de l'état actuel du commerce ansois pris dans son acception la plus large ;
- Développer des propositions pour le développement futur du commerce, de l'industrie et de l'artisanat sur le territoire communal.

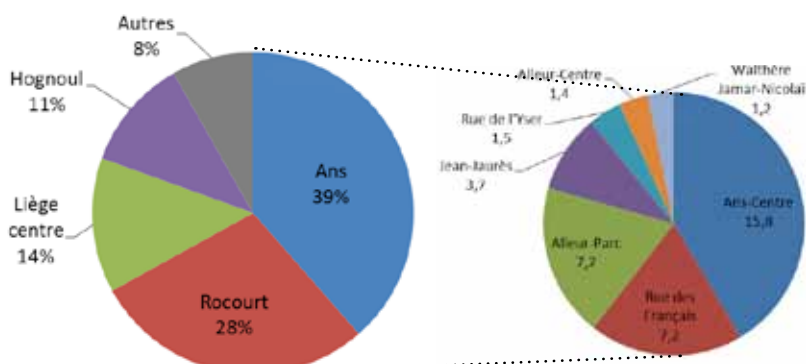
La première des trois phases de l'étude est maintenant bouclée et s'appuie sur :

- Un relevé de terrain aboutissant sur un relevé des activités commerciales présentes.
 - Une enquête auprès des habitants d'Ans et des communes voisines afin d'étudier leur comportement d'achat et leurs satisfactions du commerce ansois.
- Nombre d'entre vous y ont participé et les Ansois ont montré qu'ils participaient bien puisque nous avons eu plus de 5% de répondants, soit plus que les résultats habituellement obtenus.

Le relevé de terrain en quelques chiffres :

- 505 cellules commerciales > plus de 100 000 m² de surface de vente nette
- 440 commerces actifs > 95 000 m² de surface de vente nette
- 65 cellules vides (12,9 % des cellules commerciales) 7 000 m² de surface de vente nette (6,8 % de la surface de vente) taux équivalents à la norme au niveau wallon)
- Taille moyenne des commerces de 200 m² de surface de vente nette (reflet d'une position intermédiaire entre les espaces centraux comme Liège et les espaces périphériques)
- Niveaux qualitatifs « moyens » (cote de standing de 3,1 et cote de modernisme de 2,9 sur une échelle de 0 à 6)
- 2 hypermarchés (Carrefour et Makro) et 4 supermarchés (Colruyt, Carrefour market, Lidl et Aldi)
- 1 multispecialiste sport (Décathlon)
- 276 commerces de proximité soit deux tiers des commerces actifs

Où les Ansois effectuent-ils leurs achats ? (tous types d'achat confondus)



Le commerce à Ans en quelques chiffres :

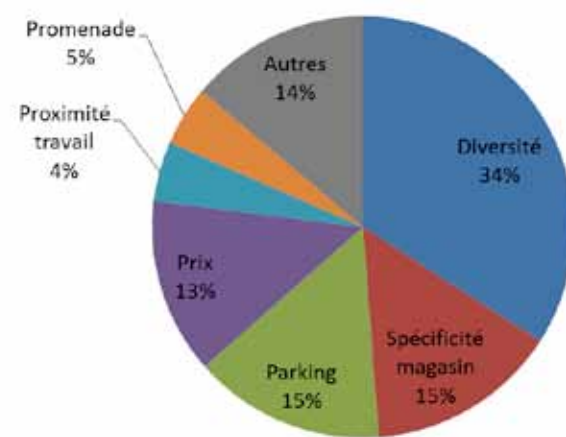
Domaine d'activité	Points de vente		Surface de vente	
	Nombre	%	M ²	%
Alimentation	52	10,3	22 100	21,6
Equiperment de la personne	75	14,9	11 400	11,1
Equiperment de la maison (produits « lourds »)	34	6,7	24 450	23,9
Equiperment de la maison (produits « légers »)	17	3,4	6 700	6,6
Equiperment de loisirs / professionnels (produits « lourds »)	43	8,5	4 350	4,2
Equiperment de loisirs / professionnels (produits « légers »)	22	4,4	8 150	8,0
Horeca	80	15,8	8 500	8,3
Services à caractère commercial	117	23,2	9 600	9,4
TOTAL	440	100,0	95 250	100,0

La commune d'Ans est partie intégrante de l'agglomération liégeoise; celle-ci comporte 32 nodules commerciaux principaux totalisant 5 000 points de vente et 765 000 m² de surface de vente nette. Sur les 8 nodules périphériques de rayonnement régional (Hognoul, Alleur, Ans-Rocourt, Herstal, Fléron, Médiacité, Belle-île, Bonnelles), Ans en abrite en partie ou intégralement 2 (Alleur et Ans-Rocourt).

L'analyse des zones de chalandises permet d'identifier que

- les commerces de « Ans-centre » (quartier Station) attirent des habitants de 5 communes (Ans, Awans, Crisnée, Saint-Nicolas, Grâce-Hollogne)
- les commerces du parc d'Alleur attirent quant à eux des habitants de 57 communes (francophones, néerlandophones et germanophones)
- les commerces de la zone « Ans-Rocourt » attirent des habitants de 86 communes pour leurs achats.

Pourquoi les Ansois effectuent-ils leurs achats ailleurs ?

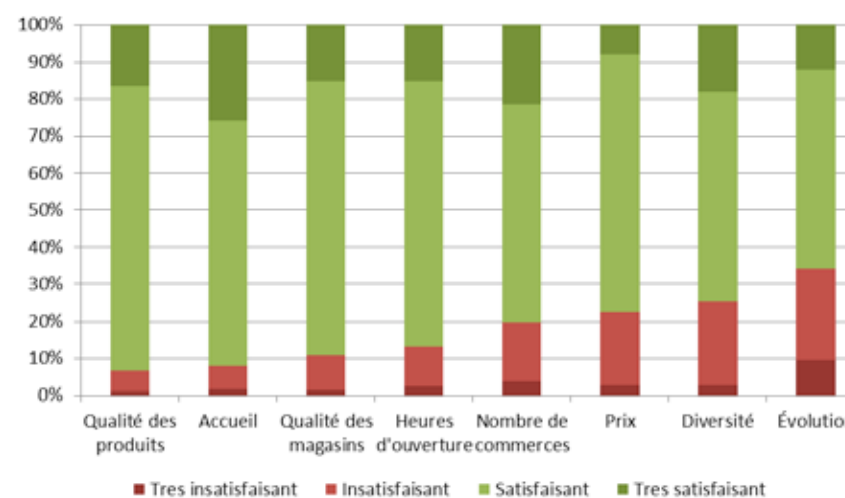


CONCLUSIONS DE CETTE PREMIERE PHASE :

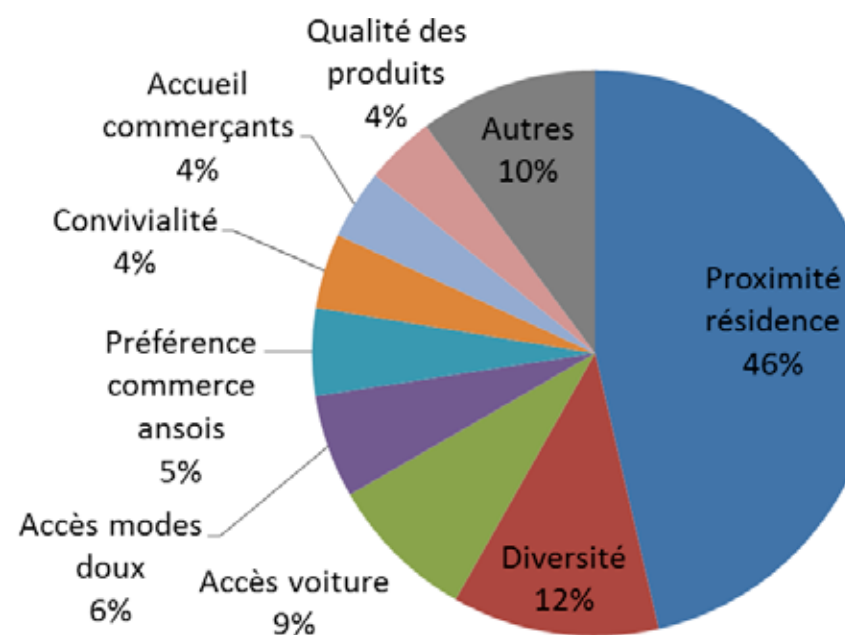
Ans est un maillon qui compte dans le commerce de l'agglomération liégeoise mais l'appareil commercial ansois s'inscrit dans un contexte concurrentiel marqué.



Niveau de satisfaction du commerce ansois



Pourquoi les Ansois effectuent-ils leurs achats à Ans ?



Faiblesses du commerce ansois actuel

- disproportion entre les grands nodules et le centre d'Ans
- quelques cellules vides rue de la Station
- manque de grandes enseignes dans le centre
- congestion de certains tronçons et des axes principaux structurant : rue des Français et N3
- proximité de Liège-centre, ce qui permet une grande évation du pouvoir d'achat

Forces du commerce ansois actuel

- les commerces ansois constituent un poids considérable et un maillon important au sein de l'agglomération, de nombreuses grandes enseignes sont présentes (dont certaines uniques au sein de l'agglomération) ce qui constituent des locomotives commerciales
- l'offre commerciale est diversifiée (nombreux secteurs différents sont représentés)
- Ans offre un commerce de proximité (commerces de proximité présent au cœur de la plupart des zones résidentielles)
- De grands nodules commerciaux sont présents aux sorties d'autoroute, ceux-ci ont un rayonnement important
- Potentiel élevé au sein de la commune
- Proximité de grands axes routiers et d'une gare : ce sont des générateurs de trafic important
- Réaménagements récents des voiries du centre

Les énergies renouvelables



Prime photovoltaïque, il ne reste plus qu'un mois pour profiter de la prime régionale, la commune par contre décide le maintien de la subside des installations.

DIMINUTION PROCHAINE DES PRIMES PHOTOVOLTAÏQUES EN WALLONIE. Bon à savoir avant qu'il ne soit trop tard !
Exemple pour un investissement de 15.000 Euros.

	Jusqu'au 30/11/2011	Du 1/12/2011 au 31/03/2012	Du 1/04/2012 au 31/08/2012	Du 1/09/2012 au 31/03/2013
Investissement*	15.000 euros	15.000 euros	15.000 euros	15.000 euros
Production annuelle d'électricité**	2.000 kWh	2.000 kWh	2.000 kWh	2.000 kWh
Certificats verts***	910 euros/an, soit 13.650 euros au bout de 15 ans	910 euros/an, soit 9.100 euros au bout de 10 ans	1.300 euros la première année, 390 euros la 9 ^e année, soit 8.450 euros au bout de 10 ans.	1.040 euros la première année, 260 euros la 10 ^e année, soit 7.450 euros au bout de 10 ans.
Réduction fiscale (40%)	6.000 euros	6.000 euros	6.000 euros	6.000 euros
Investissement - réduction impôts et CV	4.650 euros de boni	100 euros de boni	550 euros de mali	1.550 euros de mali
Economie d'énergie estimée (0,18 euros par kWh produit)	360 euros/an	360 euros/an	360 euros/an	360 euros/an

* Investissement moyen estimé pour une installation « standard » (environ 15m² de panneaux photovoltaïques)
** Estimation moyenne de la production annuelle d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques. La consommation électrique moyenne d'un ménage standard est estimée à 3.000 kWh/an, soit environ 750 euros.
*** Le prix minimal garanti d'un certificat vert est de 65 euros.

A bon entendeur: projet de modification du régime des certificats verts

Pour favoriser la production d'électricité verte, toute personne qui place des panneaux solaires photovoltaïque chez elle a droit à des certificats verts pendant 15 ans et ce, en fonction de sa production d'énergie

électrique. Il pourra les revendre à un prix minimum, garanti par la région wallonne, de 65€.
A partir du 1er décembre 2011, la durée d'octroi de ces certificats verts passera de 15 ans à 10 ans!
Pas de panique, si les panneaux solaires sont déjà sur votre toit, il n'y a pas de changement pour ces nouvelles installations et pour pouvoir continuer à bénéficier des certificats verts pendant 15 ans, il faudra payer un acompte d'au moins 20% de la valeur de l'installation ou avoir contracté un prêt vert pour au moins 50% du montant de la facture avant le 1er décembre 2011.

L'installation devra intervenir dans les six mois qui suivent cette date, ce dont il convient de s'assurer en l'écrivant clairement dans le contrat.
Quoi qu'il en soit, installer des panneaux solaires photovoltaïques reste intéressant. L'installation est approximativement remboursée en quatre ans. Après, ce n'est que du bénéfice!

Attention néanmoins qu'au cours de l'année 2012, de nouvelles modifications du régime des certificats verts interviendront. Il n'est donc pas trop tard pour bénéficier de la meilleure rentabilité de ces investissements, qui en ces temps de remous financiers n'est à négliger.

Dernière collecte de déchets verts le 28 octobre 2011.
Pour tous renseignements 04/247.72.70.



Francy Dupont,
Echevin de l'Energie et de l'Environnement :
“Opération mazout: un “plein” qui a du succès!”

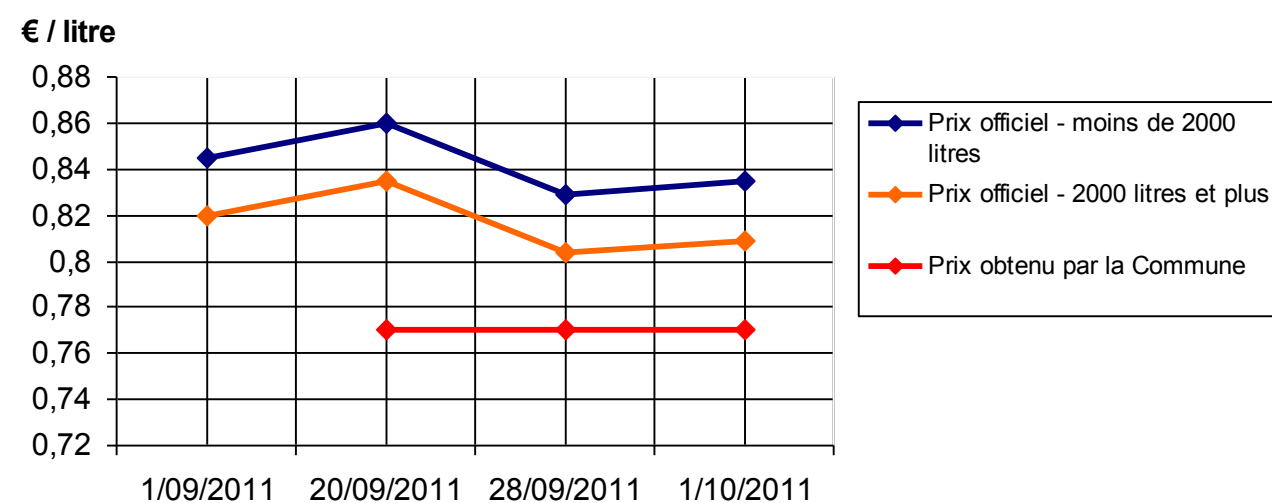
Pour sa 8^{ème} édition, l'achat groupé de mazout organisé par le Service de l'Energie et de l'Environnement de la Commune d'Ans dirigé par Francy Dupont a connu un succès sans précédent! En effet, plus de 590.000 litres de mazout ont été commandés par 560 Ansois (contre 450.000 litres les années précédentes)!!! Soit un peu plus de 1000 litres par personne et un gain financier moyen de 65€ ! Ce qui donne sur l'ensemble de la commande, une remise de 38.300€!

“Un gain de 65€ par ménage”.

C'est Francy Dupont lui-même qui a arraché quelques cents de remise supplémentaires en négociant avec le fournisseur.

Selon les fournisseurs eux-mêmes, Ans est la seule commune à organiser un achat groupé d'une telle ampleur. Ce n'est d'ailleurs pas sans difficulté que le service environnement et le service énergie ont organisé le planning des livraisons pour que tout un chacun soit satisfait. Trois personnes ont travaillé pendant plus d'une semaine complète pour organiser les tournées journalières par quartier. Les 590.000 litres ont été livrés en 10 jours!

Comparaison du prix officiel du mazout et du prix obtenu par la commune d'Ans pour l'achat groupé





Henri Huygen, Echevin des Affaires Sociales et de la Santé:

"Comme annoncé dans la déclaration de politique communale, le Collège relance les grandes conférences à thèmes."

Ans-Infos: En tant qu' Echevin de la Santé, quel rôle pensez-vous pouvoir jouer dans ce domaine au niveau communal?

Henri HUYGEN: Je pense que nous devons jouer un rôle de levier en mettant l'accent sur la prévention et l'information puisque nous n'avons pas de pouvoir décisionnel à notre niveau.

Ce rôle est primordial pour permettre aux personnes qui le désirent de pouvoir effectuer des dépistages à proximité de leur domicile ainsi que de s'informer sur les dernières avancées en matières médicales avec la présence de spécialistes capables de vulgariser des matières parfois complexes.

A notre demande, le service de cars de dépistages mobiles de la Province de Liège sillonnera prochainement tous les recoins de notre commune pour un dépistage du cancer du sein. La population concernée sera informée personnellement des dates et des endroits prévus pour ce dépistage.

Au début 2012, une campagne de dépistage du cancer de la prostate sera également organisée.



Il est important qu'un maximum de personnes puisse effectuer ces dépistages qui sont gratuits. Il est également intéressant pour les personnes ayant des problèmes de mobilité de pouvoir réaliser ce dépistage à proximité de chez elles.

Il est inutile de préciser l'importance d'un dépistage rapide en cas de détection d'un cancer afin d'avoir le maximum de chances d'en guérir et éviter ainsi d'importants frais médicaux.

Ans-Infos: En ce qui concerne l'information de la population, comment comptez-vous procéder?

Henri HUYGEN: Nous mettons actuellement en place un programme de conférences-débats avec d'éminents spécialistes de notre région dans des domaines de santé intéressant le plus grand nombre.

La série de conférences débutera par une rencontre avec un spécialiste qui nous parlera des dysfonctionnements de la glande thyroïde.

De plus, comme prévu dans la déclaration de politique communale de la nouvelle majorité "ANS NOUVEAU", nous envisageons d'intensifier en 2012 notre collaboration avec le Centre d'Information Sanitaire (CIS) notamment pour la réalisation de brochures d'information en matière diététique.

Je ne voudrais pas terminer cet entretien sans toucher un mot du service social communal qui, en plus de l'introduction des demandes de pensions de retraite et d'allocations de handicap, a pour mission de fournir à nos concitoyens des informations de première ligne sur toute la législation sociale et juridique.

Si vous souhaitez le consulter, il peut également vous aiguiller vers des services spécialisés dans des matières sociales et/ou juridiques.

TEL: 04 247 72 94

Une date à retenir:

**MERCREDI 26 OCTOBRE 2011 A 19h
EN LA SALLE DES TILLEULS**

(rue de Jemeppe à LONCIN)

Entrée gratuite

Conférence du Docteur **Philippe DELMOTTE**
Chef du service diabétologie-endocrinologie du
CHR de la Citadelle sur les dysfonctionnements
DE LA GLANDE THYROÏDE



Stéphane Moreau: Bourgmestre,
Henri Huygen: Echevin du 3e âge:

Fête des Pensionnés 2011

“Quel succès !

1150 participants contre 800 l'année dernière.”



Le début du mois d'octobre est traditionnellement le mois de la fête des Pensionnés et Pré-pensionnés. Cette année, l'Echevinat du 3^{ème} Age, dirigé depuis quelques mois par Henry Huygen avait mis les petits plats dans les grands, histoire de proposer à nos aïeux, un spectacle de tout premier ordre dont ils se souviendront longtemps.

Unaniment au niveau du public, les promesses de présentateur furent en rapport avec les prestations scéniques. Strass et paillettes, plumes, humour, imitations avec la troupe du Jack Show et chanson de charme avec Ivan Cevic, l'ambiance fut sans conteste au rendez-vous.

Lors de son discours, Stéphane Moreau, le Bourgmestre a rappelé à l'assemblée, les multiples initiatives prises par la commune afin d'améliorer la vie au quotidien des personnes du 3^{ème} Age.

Il a ainsi évoqué la relance des cours d'informatique à destination de plus âgés, une meilleure communication relative au panel de services proposés, les aides aux mouvements de 3^{ème} Age, la redynamisation du Conseil



consultatif des Seniors, l'étude de faisabilité par rapport à la réalisation d'une Maison des Seniors, l'accentuation de la prise en compte des problèmes des seniors en matière de mobilité dans les espaces publics et les bâtiments communaux et les chèques sports pour les Seniors actifs connaissant des difficultés financières.

L'aspect sécurité n'a pas été oublié par le Bourgmestre, raison pour laquelle celui-ci prévoit notamment le renforcement de la vidéo surveillance, de même que des campagnes de prévention contre les vols à domicile. En ce qui concerne le Logement social, le Mayor a confirmé la volonté du Collège de ne pas augmenter le montant des loyers malgré le Plan exceptionnel d'Investissement de la Région wallonne tout en encourageant les personnes présentes à faire part aux instances communales leurs souhaits, problèmes ou préoccupations notamment par le biais du numéro gratuit 0800/43000.

Dans la foulée, Henry Huygen, l'Echevin du 3^{ème} Age a, quant à lui, lancé un appel au volontariat au niveau des écoles de devoir, de l'aide à des



manifestations sportives ou culturelles etc. Comme l'explique Henri Huygen, les Seniors possèdent une expérience extraordinaire en matière de vie, de même que du temps à consacrer aux autres. Toutes les générations ont à gagner lors de tels échanges.

Les plus jeunes bénéficient des compétences et de l'expérience des plus âgés et ceux-ci brisent, le cas échéant, leur solitude tout en confirmant leur utilité au sein de la société en tant que pilier pour l'Avenir. Pour tous renseignements relatifs à ce volontariat, n'hésitez pas à contacter Madame Nadine Vandevienne au 04/247.72.94, Monsieur Robert De Pellegrin au 04/247.72.31 ou encore Monsieur Michael Habran au 04/247.72.08.

Dernière chose à spécifier, cette fête 2011 des Pensionnés fut une édition record, avec plus de 1150 participants.



UNE 4^e EDITION DE LA JOURNEE SANS VOITURE

Lancées en 2008 à l'initiative du Bourgmestre Stéphane Moreau dans le cadre de la semaine européenne de la Mobilité, les “Journées sans voiture” ont depuis lors fait leur petit bonhomme de chemin, en devenant au fil du temps un évènement très attendu par la population. Rendre une route telle que la Nationale 3 et la rue de la Station, l'espace d'une journée accessible aux piétons, aux enfants, aux cyclistes et dans l'absolu à tous les usagers faibles, voilà qui ne manque pas de charme.



En effet, cette 4^{ème} édition de la “Journée sans voiture” orchestrée par l'Agence de Développement Local, qui s'est déroulée le 18 septembre dernier a, une fois de plus, permis à la population de se réapproprier les routes, mais aussi et surtout de rencontrer des amis, des voisins, de la famille dans une ambiance particulièrement conviviale, ponctuée de nombreuses activités pour toutes les tranches d'âge de la population et ce, bien évidemment, sans la moindre voiture.

Cette journée sans voiture fut inaugurée par le **Bourgmestre Stéphane Moreau**, entouré du premier Echevin Thomas

Cialone, les échevins Farcy Dupont, Gregory Philippin, Henri Huygen, Georges Secretin et Jean-François Bourlet Président du CPAS. Ce fut l'occasion pour le Mayor de parcourir le tronçon en Segway et de présenter au public la nouvelle acquisition de la commune en matière de Véhicule utilitaire, en l'occurrence, une voiture full électrique destinée au Service de l'Environnement. Le Service de l'Environnement et les Agents Constatateurs Environnementaux saisirent cette opportunité de rencontrer la population en direct, afin de promouvoir le tri sélectif et le respect de la loi en matière de déchets.

Grégory Philippin, Echevin des travaux:

"13 chantiers déjà réalisés pour assurer votre sécurité au quotidien!"



Grégory Philippin: Echevin des travaux



Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans, à côté de l'Echevin Grégory Philippin lors de la visite d'un chantier

Comme vous le savez toutes et tous, les conditions climatiques exceptionnelles de l'hiver dernier ont nécessité un sablage quasi continu des voiries reprises sur le territoire de la commune d'Ans.

Le travail assidu des ouvriers communaux et la bonne gestion de nos réserves de sel de déneigement nous ont permis d'être l'une des dernières communes en région liégeoise à assurer le sablage jusqu'à la fin de l'offensive hivernale.

Malheureusement, cet hiver rude a provoqué d'importantes dégradations aux revêtements routiers. L'heure était donc venue pour nous de procéder à la réfection de diverses voiries en mauvais état.

Aux quatre coins de la commune, les chantiers fleurissent: avenue du Roi Baudouin, rue Alfred Charlet, rue du Moulin, rue Nolden, rue du Pironballe, rue Florent Pirotte, cité André Renard, rue Hyacinthe Souris, rue Thonar Grisard, rue Joseph Vanderweye, rue Vinâve, rue de Wallonie, rue du Mayeur, ...

Enfin, grâce à la bonne planification de notre plan triennal 2010-2011-2012, au budget spécifique prévu pour l'entretien des voiries communales sous forme de "droit de tirage" et appels à projet formulés par la Région wallonne, notre commune a bénéficié de plus de 320.000 euros de subsides pour la réalisation des travaux durant l'année 2011.



rue Thonar Grisard



rue du Pironbole



cité André Renard



rue du Mayeur



avenue Roi Baudouin



rue Charlet



rue de Wallonie



rue du Moulin



rue Florent Pirotte



rue Hyacinthe Souris



rue Nolden



rue Vanderweye



rue Vinâve



Souvenirs, souvenirs...

La fin de l'été a vu le retour des cérémonies de noces d'or qui se déroulaient, comme de coutume, dans la salle des mariages.

Le premier rendez-vous était fixé le 10 septembre et le Bourgmestre, Stéphane Moreau accueillait 4 couples qui fêtaient un demi-siècle de vie commune.

L'émotion était palpable pour les époux MOORS-PEUGNIEU, BILLEN-DELHAES, TABURY- CASSART et RUGASI-BLEUS. En présence de leur famille et d'amis ils ont pu se remémorer, à loisir, une certaine date d'été 1961 ou a débuté leur grande aventure.

Cinquante années plus tard c'est de nouveau une heureuse journée avec l'immense satisfaction de fêter ce jubilé. En outre, double satisfaction pour la famille BILLEN qui, avec la venue du petit Etan, compte 4 générations masculines.

Second rendez-vous et grande première pour le Président du CPAS, Jean-François Bourlet, qui présidait les cérémonies du 24 septembre. Trois couples étaient à l'honneur en l'occurrence les époux GENET-RAICK et MOREAU-MARGREVE qui fêtaient, excusez du peu, 65 années de mariage ainsi que les époux ANDRE-DUBE qui n'avaient, modestement, que 60 années de vie commune.

La présence dynamique de leurs nombreux arrière petits-enfants et petits-enfants représentait pour ces couples sympathiques le plus beau des cadeaux du monde.

Ces deux cérémonies se clôturaient par le traditionnel verre de l'amitié servi, pour elle aussi c'était une première, par notre nouvelle concierge.



Etat civil du 12 août au 03 octobre 2011

MARIAGES

- Le 20/08/2011
- ESSERS Raphael et SANGLAN Virginie

- Le 23/08/2011
- LIBERT Freddy et WÉRY Annie

- Le 27/08/2011
- MARÉCHAL-GERMAY Didier et COLLARD Valérie
- GARZE' Gaëtan et SALANDRA Sylvia
- DEPRIT Jean-Pierre et MESZYNSKI Marie-Ange

- Le 20/08/2011
- PETRILLO Pascal et CAVAS Madelina

- Le 03/09/2011
- SABBADINI Raphaël et KASTENHOLZ Sophie
- DI PANFILO Thomas et MARTINI Danila
- COREMANS Alexandre et MASSET Isabelle

- Le 10/09/2011
- BEX Thierry et BOELENIS Nathalie

- Le 13/09/2011
- OSMANI Arjeton et REDZEPI Sevime

- Le 17/09/2011
- KINKELA Antonio et AVIMADJESSI Rose
- ALEXANDRE Luc et LEONARD Michelle
- GENCER Burak et OKSUZ Aylin

- Le 24/09/2011
- JACOB Jérôme et DEMAÏN Vanessa
- LACH André et THONAR Christel
- VAZQUEZ PARRA Michaël et LUPPOLO Marianna
- DARUDA Geoffrey et BARTHOLOMÉ Séverine
- SERATI Ali et DEBIOLLE Sylviane
- JAMAR Philippe et MAGENTI Virginie

- Le 30/09/2011
- JEANPIERRE Marcel et FINCK Nadia

- Le 01/10/2011
- DRECHSEL Ludovic et AIMONE Christel
- PANNUZZO Lucio et MAGAM Sabine
- CALISSI Silvio et PIROTTE Christine
- GOCHÉL Marc et WIRARD Dominique
- PURNELLE Geoffrey et LA MENDOLA Joséphine
- LOMMA Fabrice et COURTOIS Jessica

DÉCÈS

- MEYERS Marie, veuve LUNSKENS, 10/01/1921- 12/08/2011, domiciliée à Ans;
- CASTAIGNE Francis, époux BUTAYE, 27/01/1933 – 13/08/2011, domicilié à Ans;
- MARÉCHAL Maria, Veuve GIOT, 12/08/1937 – 16/08/2011, domiciliée à Ans;
- SANTAMARIA AZNAR Josefa, épouse RODRIGUEZ JAUREGUI, 12/01/1932 – 14/08/2011, domiciliée à Ans;
- RENARD Georges, 22/02/1924 – 20/08/2011, domicilié à Ans;
- VICKEVORST Irma, veuve GERMAIN, 19/04/1913 – 22/08/2011, domiciliée à Ans;
- PAQUOT Charles, époux DEL TORO, 19/06/1931 – 22/08/2011, domicilié à Ans;
- VANGROOTEL Victorine, épouse GRISENDI, 30/04/1935 – 23/08/2011, domiciliée à Ans;
- MAHIEU Guy, 01/03/1952 – 05/08/2011, domicilié à Ans;
- BRASSEUR Henri, époux CHANTILLON, 11/02/1920 – 24/08/2011, domicilié à Ans;
- SIMONET Paulette, 17/01/1936 – 23/08/2011, domiciliée à Ans;
- MERCINY Joséphine, veuve GOFFIN, 23/10/1919 – 24/08/2011, domiciliée à Ans;
- RONGY Josette, épouse VANGERTRUYDEN, 08/12/1934 – 25/08/2011, domiciliée à Ans;
- DUPONT Raymonde, épouse BROKAMP, 20/04/1939 – 25/08/2011, domiciliée à Ans;
- GRILLET Henriette, veuve COLLIN, 10/07/1923 – 25/08/2011, domiciliée à Ans;
- CECCHIN Emilio, époux DE VIRGILIO, 22/05/1948 – 01/09/2011, domicilié à Ans;
- PELOSO Luigi, époux MATRICHE, 10/07/1944 – 01/09/2011, domicilié à Ans;
- HARMS Anna, 20/12/1942 – 03/09/2011, domiciliée à Ans;
- MELLO Dusolina, veuve VERRI, 05/09/1912 – 05/09/2011, domiciliée à Ans;
- GIAGNACOVO Palmerino, époux CIAVATTA, 19/02/1929 – 05/09/2011, domicilié à Ans;
- PINTÉ Rose, veuve MIÉVIS, 14/11/1927 – 09/09/2011, domiciliée à Ans;
- DELNOOZ Jeanne, veuve GÉRADON, 08/05/1927 – 11/09/2011, domiciliée à Ans;
- WINAND Sylvain, 17/02/1937 – 10/09/2011, domicilié à Ans;
- MINET Joseph, époux DEBRUS, 16/04/1949 – 11/09/2011, domicilié à Ans;
- THOMAS René, 27/09/1954- 17/09/2011, domicilié à Ans;
- ESTERS Maria, veuve SEMPELS, 01/07/1913 – 17/09/2011, domiciliée à Ans;
- VAN LARKEN Mariette, 22/09/1952 – 17/09/2011, domiciliée à Ans;
- TOMBEUR Jean, époux PÉTERS, 17/11/1938 – 17/09/2011, domicilié à Ans;
- RENIERS Marie-Jeanne, veuve SALON, 13/01/1925 – 21/09/2011, domiciliée à Ans;



Voyage au cœur du Périgord! "Un jumelage réussi."



Cette belle histoire de jumelage entre notre commune et le pays d'Ans en Périgord débuta en 1999; depuis lors de nombreux liens d'amitié se sont créés entre nos concitoyens et nos voisins français. Le plus souvent possible, une délégation se rend dans la commune jumelle, pour le plus grand plaisir des uns et des autres. Pour rappel, cette appellation "d'Ans" trouverait son origine il y a 7 siècles, suite à l'union entre la fille du seigneur de Hautefort en Périgord et un seigneur d'Ans en Belgique. Et comme tout le monde sait qu'à Liège tout comme dans le Périgord, toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête, il suffit de s'en donner l'opportunité.

Si en juin 2010 nos amis Périgourdins étaient venus nous rendre visite, histoire notamment d'inaugurer la rue du Périgord située près de la Cense Monfort; du 23 au 26 septembre derniers, ce fut au tour d'une délégation ansoise forte d'une soixantaine de personnes, emmenées par le Bourgmestre Stéphane Moreau, les Echevins Francy Dupont, Henri Huygen, Georges Secretin et les Conseillers Guy Viillard et Philippe Lejeune de se rendre en Périgord en bon pays d'Ans.

Au programme du séjour, visite du château de Hautefort, les grottes de Tourtoirac, le musée de la médecine à Hautefort, le musée de la Truffe à Sorges et l'intronisation de quelques Ansois au sein de la Confrérie de la Noix et de plusieurs Périgourdins au sein de la Confrérie des Magneus d'Croleye Djote di Waroux.



"50 Ansois ayant répondu à l'appel du journal Ans-Infos, se sont rendus dans le pays d'Ans afin de faire vivre cette superbe histoire d'amitié entre nos communes"



Un des points d'orgue de ce périple qui marqua sans conteste ce voyage organisé par l'Echevinat des Affaires économiques, fut l'inauguration d'une nouvelle place désormais appelée place "De Ans" en Belgique.

Cette inauguration fut l'occasion pour le Bourgmestre Stéphane Moreau et les autorités françaises locales, de rappeler l'histoire de ce jumelage et les liens qui se sont noués au fil du temps. Soulignons à ce propos, la présence notamment de Messieurs Bernard Durand, Maire de Sainte Eulalie d'Ans, Yves Moreau, Maire et Conseiller général de Hautefort, Monsieur Jacques Mignot, Maire de Granges d'Ans, Gaston Grand, Maire de Gabillou, Monsieur Gérard Debet, Maire de Badefolds d'Ans et Président de la Communauté de Communes de Hautefort, Monsieur Dominique Bousquet, Maire et Conseiller Général de Thenon, Monsieur Dominique Durand, Maire de Tourtoirac, sans oublier l'incontournable et incontournable Ulysse Tallet, Président fondateur du jumelage et les représentants de la Confrérie de la Noix, cette liste n'étant bien évidemment pas exhaustive. Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans a appelé au soutien de nos amis Périgourdins, dans le cadre de la candidature de Liège à l'Exposition Internationale de Liège en 2017.

Tout cela se terminant à la manière gauloise, en l'occurrence autour d'une bonne table et surtout dans une ambiance particulièrement conviviale; le Périgord regorgeant, comme tout le monde le sait, de nombreux délices relatifs à la table et au "bien manger"... Ce petit monde s'est quitté le lundi, la larme à l'oeil.





Du côté de La Boussole AMO

Tournoi de mini-foot à l'agoraspace du Champ d'Aviation le 3 septembre

Vingt-cinq jeunes (12-18 ans) issus du quartier mais aussi de Glain et d'Al'Trappe sont venus en découdre dans un tournoi de mini-foot qu'ils attendaient depuis longtemps. L'agoraspace fut le théâtre de joutes engagées mais toujours fair-play.

Des jeunes de la cité étaient aussi directement impliqués dans l'organisation. Un projet de trois jours à Londres, à la Toussaint, est en construction et les quelques petits bénéfices du tournoi y seront intégrés.

La Boussole est un service agréé par la Communauté Française dans le cadre de l'aide jeunesse en milieu ouvert. Aide aux jeunes mineurs et aux familles dans une totale confidentialité. Vous verrez peut-être notre équipe pédagogique "zoner" dans les cités ou à la sortie des écoles, discutant de tout et de rien avec des jeunes afin de devenir pour eux si besoin était, des référents potentiels.

Organiser un tournoi, un stage, un séjour n'est pas en soi une fin pour l'AMO. Ils permettent de "créer du relationnel", de se connaître

ce qui nous différencie par exemple, d'une maison de jeunes ou d'un organisateur sportif et/ou culturel. Notre optique de travail touche à la prévention générale.

En cela le tournoi fut un total succès. Des habitants vinrent voir les jeunes, amenèrent thé et gâteaux... Personne ne rouspéta sur le déferlement de rap qui zébra la tranquillité de ce beau samedi ensoleillé. Vint une proposition de réaliser des gaufres et des crêpes d'une maman pour amener un peu d'argent dans le projet Londres. Un quartier très vivant en quelque sorte.

L'événement fut relevé par la présence (appréciée par les habitants) de Stéphane Moreau, Bourgmestre, des Echevins Huygen, Dupont, Philippin, Secretin et de quelques autres personnalités locales. La coupe fut remise par le Président du CPAS Mr Jean-François Bourlet qui supervisa avec attention le beau jeu de la finale.

La réalisation de cette journée se fit aussi grâce à la collaboration de la Régie

Ansports, du CPAS, du service communal de l'Environnement, de l'ASBL Coup d'Envoi, du Centre Culturel, de l'Echevinat des Sports et de la maison de quartier de Glain "la Maison Blanche".

Notons que l'équipe de Glain a obtenu le prix du fair-play (joueurs venus à pied, à l'heure, au complet, jouant dans un fort bon état d'esprit... toutes des composantes pas faciles à remplir pour nos 14-18 ans en fin de vacances et/ou de Ramadan).

Et pour la petite histoire, l'équipe qui a gagné... des jeunes du quartier sous le nom de "Maroc" mais ce fut à un cheveu (9 à 8).



Erratum : Dans notre édition 222 du mois de septembre, le club de Judo de Madame Christelle Deliége, n'avait pas été repris par erreur dans la liste reprenant l'ensemble des clubs sportifs ansois.

Voici ses coordonnées :
Judo – Initiation et Perfectionnement
Présidente : Christelle Deliége,
Tél : 0475/31.79.85

Adresse des activités : Rue de Jemeppe 110
4431 Loncin (Ecole supérieure Helmo).

Prendre soin de soi, de sa famille et de son portefeuille, c'est aussi respecter l'environnement



Thierry Coenen,
Conseiller communal



- Je composte les déchets de cuisine et de jardin.
- Je dépose les grandes quantités de déchets verts au parc à conteneurs.
- Je consomme l'eau du robinet nettement moins coûteuse que l'eau en bouteille (pour plus d'infos, voir le site internet d'AquaWal, l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie).
- Je privilégie les produits non ou peu emballés et les grands conditionnements.
- Je préfère les objets de qualité et durables aux objets jetables destinés à un usage unique ou de courte durée (rasoirs, plats en aluminium ou en plastique, ...)
- J'adapte mes achats à mes besoins et évite ainsi le gaspillage alimentaire et autre.
- J'évite l'utilisation d'insecticides et de pesticides désastreux pour la santé des miens, mon portefeuille et la biodiversité.
- J'utilise des produits d'origine végétale moins polluants que les détergents ménagers. Pour plus d'informations, le Réseau Eco-consommation fournit une fiche conseil "Une autre façon de nettoyer" reprenant trucs et astuces.
- J'évite les produits désodorisants qui comportent des composants nocifs pour la santé (allergies, risques accrus de cancer) et préfère aérer, utiliser des huiles essentielles...
- Je réduis significativement la production de déchets de papier en n'imprimant que si c'est absolument nécessaire, de préférence recto-verso et en utilisant le verso des feuilles imprimées comme papiers brouillons.
- J'appose sur la boîte aux lettres les autocollants "stop pub" créés par la Région Wallonne et disponibles gratuitement dans les administrations communales soucieuses du fait que chaque citoyen reçoit entre 30 à 40 kg de papiers publicitaires chaque année ou sur le site <http://stoppub.wallonie.be/>
- Je demande à ne plus recevoir les annuaires téléphoniques.
- Je préfère les piles rechargeables: l'achat d'un chargeur à piles est vite amorti; les piles jetables génèrent des déchets particulièrement polluants (métaux lourds).
- J'évite l'emploi de lingettes multi-usages qui ne sont ni recyclables, ni réutilisables, dont la dégradation est très lente et dont l'utilisation augmente nettement le coût financier du nettoyage
- Je veille à choisir des peintures et solvants nécessitant moins de produits chimiques (peinture à l'eau, ...).

Même si le tri reste essentiel, le **"meilleur déchet"** est avant tout celui qu'on ne produit pas!

Ans est (avec Liège) le plus gros producteur de déchets par habitant de la région. Pourquoi? Peut-être parce que nous ne sommes pas des utilisateurs des poubelles à puce. Ce système a le mérite de responsabiliser individuellement. C'est le principe du pollueur payeur. Cela ne doit pas décourager les Ansois qui trient. Voici quelques arguments pour convaincre les autres. Le sujet étant très vaste et complexe, nous nous limiterons, dans cet article, à faire un petit tour d'horizon de la problématique des déchets que tous nous produisons dans notre vie quotidienne.

LES DÉCHETS COMPOSTABLES ET BIODÉGRADABLES

Les déchets organiques sont constitués essentiellement des déchets de jardin et de cuisine provenant de matières d'origine animale ou végétale. Sur une année, chacun d'entre nous produit entre 140 et 235kg de matières organiques. Ils représentent environ 50% de la composition des poubelles des ménages. Les déchets organiques ont la caractéristique d'être entièrement biodégradables. Ils sont fermentescibles, c'est-à-dire qu'ils peuvent être traités par compostage ou méthanisation. Les solutions de traitement des déchets organiques sont diverses, et peuvent être réalisées à l'échelle individuelle ou par les collectivités. La pratique du compost à domicile permet de réduire de façon substantielle les quantités de déchets organiques qui se retrouvent dans les poubelles (voir notre article

sur le compostage dans le Ans infos N°222 du mois de septembre).

LES DECHETS RECYCLABLES

Les objets recyclables peuvent en principe servir à fabriquer de nouveaux produits: il s'agit notamment de produits non dangereux et non polluants comme le verre (tri par le particulier et dépôt dans les bulles adéquates), les papiers, les cartons et journaux (tri par le citoyen et dépôt dans les sacs poubelles adéquats), le tout étant récolté soit par des ramassages organisés par les communes, soit par Intradel.

LES DECHETS INERTES

Les déchets inertes sont des déchets qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique, chimique ou biologique de nature à nuire à l'environnement. Ils ne sont pas biodégradables

et ne se détériorent pas au contact d'autres matières. Ce sont principalement des déchets du bâtiment (briques, béton, tuiles, carrelage, pavés, gravier, ...) et des déchets liés à l'entretien d'ouvrages publics tels que les routes, les ponts, ...

LES DECHETS DANGEREUX

Un déchet dangereux est un déchet nuisible à notre santé et à l'environnement. Il y en a bien plus que l'on ne pense au sein même de notre foyer: bombes de pesticides, piles et batteries, médicaments périmés, restes de peinture et de solvants, appareils électroniques, ...

Thierry Coenen
Conseiller communal



COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS HEINE

La Commune d'Ans compte parmi ses infrastructures sportives le Complexe Sportif « François Heine » dont la rénovation en septembre 2005 en a fait un des plus beaux et plus complet de toute la région.

Situé dans un espace verdoyant, ce dernier n'en compte pas moins un vélodrome, deux terrains de football dont un est éclairé, deux perches pour Tir à l'arc vertical, de 12 pistes de pétanque couvertes et 110 extérieures ainsi que 3 courts de tennis couverts et 7 courts extérieurs éclairés, le tout sur un même site .

Depuis le 1er septembre 2010, la Régie AnSports, qui gère les installations sportives communales, a décidé de confier la gestion du site tennistique à deux professionnels de la discipline.

Le TCA (Tennis Club d'Ans) et son école désormais gérés par Robert Struvay, régent en éducation physique et Raphaëlla Liziero, ancienne coordinatrice de l'AFT et ancienne joueuse Internationale.

Après seulement 1 an de présence, le nombre d'inscrits à l'école de tennis et de membres du club a pratiquement doublé.

Les nouveaux « membres » du TCA sont en effet entraînés par des professeurs diplômés de la Fédération francophone et licenciés pour certains en éducation physique. La qualité des cours pratiqués reste la priorité.

Malgré cette « professionnalisation », la philosophie pratiquée reste avant tout « le tennis pour tous » que ce soit pour les membres, les élèves compétiteurs mais également pour ceux qui pratiquent le tennis à titre de loisir. Tout le monde a sa place au sein du club et de l'école.

Outre les infrastructures purement sportives, le site est également doté d'une cafétéria on ne peut plus moderne. Cette cafétéria propose sept jours sur sept de la petite restauration faite maison ainsi qu'une gamme de boissons particulièrement bien variées.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements tant au niveau des cours d'hiver que des disponibilités de terrains ou des heures d'ouverture de la cafétéria, vous pouvez contacter les responsables du TCA au **04/246.17.78** ou envoyer un mail à l'adresse suivante :

r.liziero@skynet.be

Pour les autres disciplines, des renseignements peuvent être obtenus aux numéros de téléphone suivants :

04/ 247 72 75, 04/247 72 78 ou 04/ 247 72 77.

Complexe sportif « Francois Heine » route Militaire 401 à Alleur.

Le complexe
sportif

**“François
Heine” un
formidable**

outil au service
des Ansois

